http://www.eglisealareunion.org/?Le-pere-Laval-le-pere-Lataste-et-le-pape-Francois-apotres-des-prisons

Le père Laval, le père Lataste et le pape François, apôtres des prisons

- Actualité -

Publication date: mercredi 4 septembre 2019

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Dans ses voyages apostoliques, le pape François se rend souvent dans les prisons pour rencontrer les personnes détenues. Il avoue humblement se poser cette question : *« Chaque fois que je franchis le seuil d'une prison, pour une célébration ou pour une visite, je me demande toujours : pourquoi eux et pas moi ? »*.

Au Mexique, le 17 février 2016, lors de sa visite à la prison de Ciudad Juarez, le pape avait offert un crucifix en cristal : *Le Christ sur la Croix est la plus grande fragilité de l'humanité. Pourtant, avec cette fragilité, il nous sauve, il nous aide, nous fait avancer et nous ouvre les portes de l'espérance. »* Il a aussi vu dans la prison le symptôme des problèmes sociaux. Les drames des personnes détenues renvoient aux failles des familles et du système éducatif, économique et social. Il serait trop facile et injuste de déclarer sans plus que les condamnés l'ont bien cherché et qu'ils n'ont qu'à payer les conséquences de leurs actes.

La réinsertion rappelle le travail de prévention à faire. Don Bosco, le grand apôtre de la jeunesse, se rendant un jour dans une prison avait ressenti ce besoin de s'occuper des jeunes avant la prison.

Le pape François plaide aussi pour une « conversion culturelle urgente » [1] des mentalités de manière à veiller à la réinsertion et à la resocialisation des détenus sans rester prisonniers du passé.

Le code pénal français précise le sens de la peine : la sanction et l'amendement, l'insertion ou la réinsertion [2]. *« Si l'on fait grâce au méchant, il n'apprend pas la justice »* [3], enseigne la Bible. Les crimes et les délits doivent être punis. Les citoyens ont droit à la sécurité. Mais n'oublions pas le but de la réinsertion. L'opinion publique veut punir mais ce n'est pas le seul but de la prison.

Toute personne peut se trouver en prison. Il suffit d'avoir trop bu à un repas d'anniversaire pour découvrir les risques de la conduite en état d'ébriété et le malheur de provoquer un accident. Un coup de colère peut aboutir au meurtre.

La Réunion peut être fière de ses valeurs culturelles et spirituelles. Chaque génération reçoit la mission de transmettre à la jeunesse le sens d'une appartenance heureuse afin de pouvoir dire : *« Nous sommes un grand peuple »*. La grandeur d'une civilisation se manifeste dans le soin qu'elle prend des faibles en veillant à son inclusion et non à son exclusion. À ce propos, il est bon de rappeler le préambule de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 [4] : *« La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres »*. Les détenus dans nos trois prisons réunionnaises font partie des personnes faibles. L'attitude et le comportement à leur égard parlent des qualités morales et spirituelles de La Réunion.

La prison joue un rôle de test dans l'évaluation des politiques. Les normes européennes pour la détention font partie du projet européen. La France, pays des droits de l'homme, a été blâmée il y a quelque temps par le Conseil de l'Europe à Strasbourg pour non-respect dans les prisons des conditions humaines dignes.

Le bienheureux père Laval (1803-9 septembre 1864) se rendait quotidiennement à la prison de Port-Louis (Maurice) pour aider et soutenir spirituellement les détenus dans l'épreuve.

Quand le bienheureux père Lataste O.P. (5 septembre 1832-1869) avait été envoyé par ses supérieurs pour prêcher aux femmes de la prison de force de Cadillac, près de Bordeaux, dans le sud de la France, il s'y était rendu, le coeur serré, avec *« la pensée que ce serait sans doute inutile. »*

En voyant ces femmes plongées dans des conditions misérables dans une prison sordide, son premier mouvement avait été de reculer. Mais le père Lataste s'était repris pour dire : *« Mes chères soeurs »*.

Copyright © Diocèse de La Réunion

Ces femmes au visage fermé s'ouvrirent à la grâce, rayonnantes, en découvrant l'amour de Jésus, à l'image des fleurs qui se relèvent fraîches après la pluie.

Saint Paul décrit ce mouvement vers l'avenir : *« Oubliant le chemin parcouru, je vais droit de l'avant, tendu de tout mon être, et je cours vers le but, en vue du prix que Dieu nous appelle à recevoir là-haut, dans le Christ Jésus »* [5]

Le changement humain est possible. Dieu ouvre un chemin nouveau à ceux qui se tournent vers lui.

---

[1] Lettre du pape François au centre de détention Due Palazzi de Padoue, le 17 janvier 2017.

[2] Cf. Article 130-1, créé par LOI n°2014-896 du 15 août 2014 - art. 1.

[3] Is 26,10.

[4] Cf. https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html

[5] Épître de saint Paul aux Philippiens 3, 13-14.

Copyright © Diocèse de La Réunion